



RENOUVELLEMENT 2024/2025

ARQUEBUSE

Affiliée à la F.F.Tir N° 01 68 005 Homologation F.F.Tir N° 3598

Photo
UNIQUEMENT
SECOND CLUB

Cette demande doit être imprimée et complétée lisiblement, **puis à transmettre à votre Vice-Présidente lors de ces permanences**, accompagnée du règlement, avant le 25 août 2024.

Type de demande :

Second club

Renouvellement

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu :

Profession :

Numéro de licence :

Adresse :

Code Postal :

Ville:

Email :

Tel.....

Veillez cocher le tarif correspondant à votre situation (un seul choix possible)

Au démarrage de la saison 2024/2025 le 1er septembre, vous serez :

- Jeune moins de 18 ans : 120 €
- Vétéran plus de 60 ans : 170 €
- Renouvellement en couple : 320 € (*)
- Renouvellement second club : 150 €

(*)Couple marié ou pacsé uniquement. Veuillez remplir un formulaire de renouvellement par personne, ou associer le formulaire de renouvellement à un dossier adhésion.

Si vous ne faites partie d'aucune de ces catégories, durant la saison précédente (2023/2024), vous avez été :

- Membre sans activité 285 €
- Membre ayant participé à _____ journées de travail, réduction de 25€ par séance avec une réduction maximale de 100 € à partir de quatre séances = _____ € (*)
- Membre ayant assuré **6 fois la fonction de responsable de pas de tir** 185 € (*)

(*) Remises non cumulables, réduction maximale 100 € Tarifs incluant la licence FFTir et l'adhésion au Club. Toute demande incomplète ou illisible sera rejetée.

Date :

Signature :